

Ecoles fondamentales libres subventionnées
www.saintlouis.be



Année scolaire 2024-2025

M2C / M2E

PETIT MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

✧ 1 cartable rigide imperméable de taille moyenne (PAS DE ROULETTES)

✧ 1 sac de sport contenant des vêtements de rechange :

- 1 pantalon
- 1 culotte
- 1 paire de chaussette
- 1 t-shirts
- 1 pull



Une étiquette au nom de l'enfant devra être mise sur le sac de sport et les vêtements de rechange

✧ des sandales de gym

Pour les repas :

- 1 boîte (**avec élastique**) pour la collation de 10h
 - Vous devrez marquer sur la boîte : **10h + le prénom de votre enfant**
- 1 boîte (**avec élastique**) pour le pique-nique de 12h
 - Vous devrez marquer sur la boîte : **12h + le prénom de votre enfant**
- 1 gourde

MATÉRIEL FOURNI PAR L'ÉCOLE

✧ 1 farde de communication



Tous les objets et vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.
Tous les objets de type « gadget » sont interdits.

Rentrée : Lundi 26 août 2024 à 8h45